

Gérard PIEL

Vice-Président du Conseil Régional,
délégué aux transports et aux communications

Conseiller municipal d'Antibes
Antenne régionale des Alpes-Maritimes
B.P.51449
06008 NICE Cedex 1
☎ : 04/93/72/44/06
Fax : 04/93/72/44/11

Nice, le 14 Mai 2009

Monsieur Michel CROC

Directeur régional de RFF
10 place de la Joliette
BP 85
13404 MARSEILLE CEDEX 02

Objet : Travaux ascenseurs gare Antibes (06)
Nref : GP/NC/FF 09-755

Monsieur le Directeur,

Dans un courrier en date du 4 mai 2009, vous avez alerté le président du Conseil régional Provence Alpes Côte d'Azur des difficultés techniques pour la réalisation des travaux de mise en accessibilité des quais de la gare d'Antibes.

Ces ascenseurs sont prévus depuis 2004 ! Une convention a été votée en janvier 2005 pour un montant de 800 000 € dont la plus grande partie est supportée par les collectivités, au premier rang le Conseil régional PACA.

En mai 2008 vous faites état de problèmes techniques et vous demandez un complément financier de 305 000 €. Là aussi les collectivités : conseil régional, conseil général et ville d'Antibes apportent la quasi-totalité du budget.

Vous comprendrez donc ma colère quand vous indiquez qu'il va falloir refaire un nouveau marché !

Pensez-vous que les collectivités sont des « vaches à lait » ? Pensez-vous que les personnes à mobilité réduite qui utilisent le train à Antibes sont moins respectables qu'ailleurs ?

Même si le budget de ce dossier peut paraître faible par rapport à d'autres, il n'est pas possible de se cacher la réalité. Je souhaite une rencontre très rapide avec vous et vos services afin de disposer de toutes les explications quant à ce nouveau retard que je n'accepte pas.

Je vous demande de bien vouloir mettre à ma disposition les différents documents concernant ce dossier y compris les différents cahiers des charges successifs.

J'ai adressé un courrier (copie ci-jointe) à Monsieur le secrétaire d'état aux transports afin qu'il diligente ses services quant à la gestion de ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de mes sentiments respectueux.

Gérard PIEL

Copie à Monsieur Jean Leonetti, député – maire d'Antibes